

LANGRES & CO



ÉDITO

Un bourdonnement de ruche, les yeux des adultes et des enfants qui pétillent devant les vitrines des magasins, les

décorations et illuminations dans les rues, des effluves gourmands qui chatouillent les narines, le sapin place Diderot et à la maison, les patineurs en herbe qui s'adonnent aux joies de la glisse place Jenson : Noël s'est emparé de la ville.

C'est la dernière ligne droite pour les cadeaux ! Les langrois ont été solidaires pendant la crise sanitaire, nous espérons qu'ils le seront tout autant cet hiver !

C'est pourquoi, l'UCIA de Langres-Saints-Geosmes réédite l'opération « Jeu de Noël des Commerçants » en mettant 5 000 € en jeu. Une année shopping d'une valeur de 1 000 € et des bons d'achat sont à gagner ! Achetez local, c'est formidable !

Belles fêtes de fin d'année à tous !

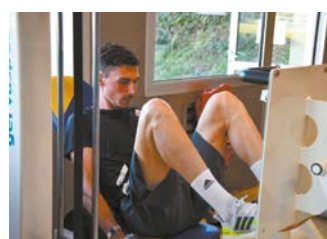
— Vincent LEGENDRE —
Président de l'UCIA Langres-Saint-Geosmes



DIRECTOIRES DÉLOCALISÉS
Zoom sur les entreprises de notre territoire



LA MAGIE DE NOËL À LANGRES
Découvrez le programme !

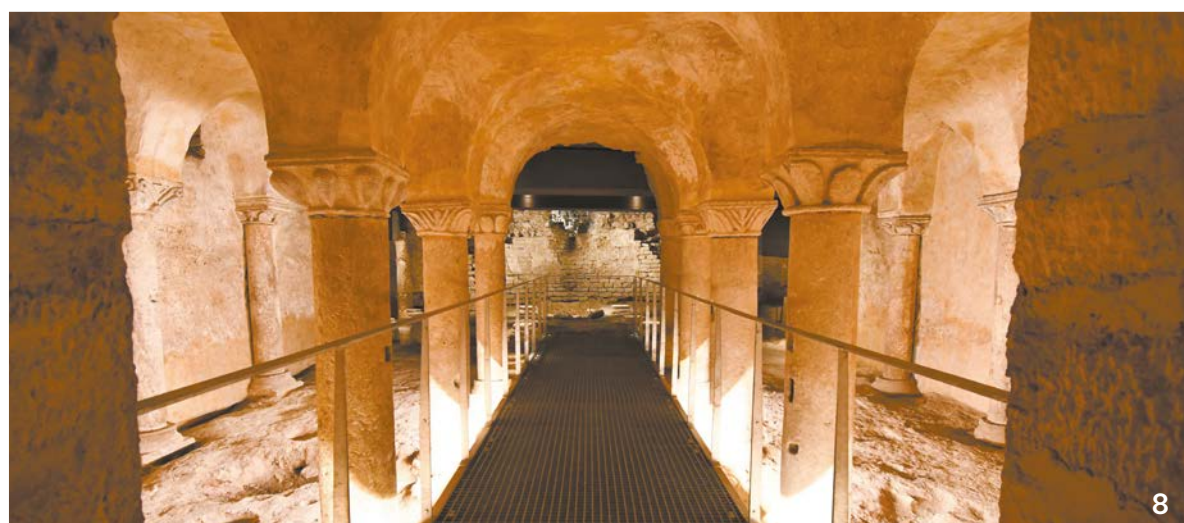


HAUTE-MARNE : TERRE DE SPORT
Un athlète de haut niveau à Langres !

UN AUTOMNE ANIMÉ AU GRAND-LANGRES !



Retour en images



- 1 - Il y avait de la vie au Quartier Neuf le samedi 11 septembre à l'occasion de la 19^e édition de la **Fête de la Citadelle** : vide-grenier, animations et spectacles, feux d'artifice, barbecue géant ; municipalité, Hamaris et associations, tous ont contribué à faire de cette journée des moments de joies.
- 2 - Sous l'égide de la Fédération Française de Ski Nautique et Wakeboard, le lac de la Liez a accueilli du 24 au 26 septembre le **Championnat de France Interligues de ski nautique**. Plus de photos sur Instagram @clubnautiquedelaliez ou facebook : Club Nautique de la Liez
- 3 - Admirez ce très joli cliché d'[@escapades_sud_champagne](#) publié sur Instagram ! Cette photo reflète parfaitement le subtil équilibre qui règne sur notre territoire, partagé entre richesses patrimoniales et naturelles. Soyons fiers de notre territoire !
- 4 - Célébrée le dimanche 26 septembre à Langres, la **Fête des Drapeaux** a réuni les porte-drapeaux des associations patriotiques de la Haute-Marne. 23 insignes de porte-drapeaux ont été remis à cette occasion.

- 5 - Du 4 au 10 octobre a eu lieu la **Semaine Bleue**, organisée par le Centre Intercommunale d'Action Sociale du Grand-Langres. Les aînés du territoire ont apprécié se retrouver (enfin !). Le Président, Jacky Maugras, n'a pas manqué de les accompagner au départ du bus qui les a amené à la découverte des Hospices de Beaune et aux secrets de fabrication de la moutarde.
- 6 - Les 6 & 7 novembre, un week-end sportif s'est tenu au pied des remparts où les adeptes de **Cyclo-Cross et Bike & Run** ont pu se défouler dans une ambiance chaleureuse ! Félicitations aux vainqueurs, participants, organisateurs et services de la ville pour cette belle première !
- 7 - La 11^e édition des **Rencontres Philosophiques de Langres** sur le thème de la justice s'est tenue début octobre. L'occasion rêvée pour redonner vie à la salle du tribunal de l'hôtel de ville de Langres !
- 8 - La **crypte carolingienne du IX^e siècle** dédiée vraisemblablement au culte des Trois Jumeaux de Saints-Geosmes a été inaugurée le samedi 11 septembre après 2 ans de travaux et ouverte au public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. L'émerveillement était au rendez-vous !

RICHESSES PATRIMONIALES



Le Pays d'art et d'histoire du pays de Langres est né !

Le vendredi 17 septembre 2021, le premier jour des Journées Européennes du Patrimoine, a eu lieu la signature officielle de la convention Pays d'art et d'histoire à l'abbaye d'Auberive.

Porté par la Ville de Langres depuis 1985, ce label s'étend désormais à l'ensemble du sud haut-marnais. Signée entre Joseph Zimet, préfet de la Haute-Marne et Eric Darbot, président du PETR du Pays de Langres, cette convention bénéficie de l'appui et de l'engagement de la Ville de Langres via une convention de partenariat.

5 thématiques principales ont été identifiées : les fortifications, Denis Diderot et l'Encyclopédie, la Renaissance, le patrimoine hydrique et le patrimoine gallo-romain. Elles constituent les principaux « talents » du territoire, largement partagés entre Langres et son Pays. Le Pays d'art et d'histoire est chargé d'élaborer des actions de médiation, de valorisation et d'animation du patrimoine permettant d'inscrire celui-ci dans une dynamique de développement attractive et séduisante. Le Pays d'art et d'histoire ne « fera pas à la place de » ; il pourra initier, conseiller, susciter et coordonner, mais toujours dans une logique d'émulation, de partenariat et de générosité.

La première action concrète a consisté à éditer le programme des Journées Européennes du Patrimoine regroupant prioritairement les actions réalisées sur 12 lieux du Plan d'Interprétation du Patrimoine du PETR. Le samedi 18 septembre, le spectacle pyrotechnique de la « Nuit de la citadelle » a rassemblé plus de 650 personnes en guise d'événement inaugural du nouveau label. En développant le récit « 1875, la guerre qui n'a pas eu lieu, mais que Langres a gagné », ce spectacle a été le premier acte d'une formule immersive et spectaculaire qui sera adaptée à d'autres lieux du territoire...

Dans les semaines à venir, un cycle de formation à destination des futurs « guides-ambassadeurs » du territoire sera initié ; il permettra de mobiliser les habitants souhaitant devenir des médiateurs de leur territoire. Pour l'année 2022, un programme d'actions de médiations et d'animations est en cours d'élaboration ; il trouvera sa place (originale et ludique) durant la prochaine saison estivale.



Signature de la convention Pays d'art et d'histoire en présence d'Anne Cardinal, maire de Langres ; Joseph Zimet, préfet de la Haute-Marne ; Eric Darbot, président du PETR du Pays de Langres ; Debouts : Sylvain Templier, député de Haute-Marne ; Christelle Creff, directrice régionale des affaires culturelles du Grand-est.

Le « plan remparts » se consolide

Langres possède un ensemble de fortifications d'environ 8 kilomètres constituées, d'une part, par les remparts du centre historique d'environ 3,8 kilomètres classés au titre des monuments historiques, et d'autre part, l'une des dernières citadelles construites en France dans la partie sud de la ville. Quel fierté d'avoir



les remparts les plus longs d'Europe et d'avoir été reconnue comme « plus belle ville fortifiée de France » ! Pour conserver ce patrimoine précieux et face aux dégradations d'une partie de ces fortifications malgré des opérations d'entretien, la Ville, avec le soutien de l'État, de la Région Grand Est, du Département et du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Haute-Marne, a lancé un ambitieux plan de restauration des remparts. Rencontre avec le maire, Anne Cardinal...

En quoi consiste ce projet d'envergure ?

Anne Cardinal : "La restauration des remparts, conventionnée en décembre 2018 sur 8 ans et prolongée de 2 ans, s'étend jusqu'à la fin 2028. 6 phases de travaux au rythme d'une phase par an à compter de 2022 ont été envisagées : la face nord du faubourg de Sous-Murs ainsi que les brèches au droit de la Crémaillère, la courtine entre la Tour Carrée et la Tour du Petit Sault, la Porte Gallo-romaine, la courtine entre la Tour Rouge et la Porte des Moulins, la face est du faubourg Sous-Murs, la Tour du Petit Sault, la Tour de Navarre et d'Orval puis enfin la face sud du faubourg de Sous-Murs seront traitées. La 1^{ère} phase des travaux a été programmée en 2022 avec la réfection de plusieurs brèches au nord de Sous-Murs entre le faubourg et la Crémaillère ainsi que la restauration de la courtine formant la face nord du faubourg de Sous-Murs dont l'aménagement du réseau d'eaux pluviales. L'objectif est de réaliser la totalité de cette phase en 2022."

Avec quels soutiens ?

A.C. : "Le coût total du projet est estimé à 6 000 000 € HT. L'État et la Région nous subventionnent chacun à hauteur de 25 % du projet, soit 1 500 000 €. Quant au GIP 52, nous bénéficions de 15 %, soit 900 000 €. Reste à la charge de la Ville de Langres 600 000 € HT."

Quel impact pour la ville et le territoire ?

A.C. : "Joyau fonctionnel d'architecture militaire, les remparts sont la matrice de la cité. Réels balcons ouverts sur le paysage, une fois restaurés et valorisés, les langrois et les touristes ne pourront que s'en émerveiller. Cela accroîtra également le développement de l'attractivité de Langres sur le territoire haut-marnais, aux portes du Parc National, tout en permettant à l'enceinte urbaine de perdurer encore pour de nombreuses décennies..."

Quel est le rôle de la brigade du patrimoine ?

A.C. : "Tout au long de l'année, des travaux indispensables d'entretien sont effectués par des agents municipaux de la brigade du patrimoine, spécialement créée à cet effet. Mais au regard de l'importance de l'édifice, cela ne suffit pas, il nous faut un soutien plus important, d'où le lancement de ce plan rempart. Une réflexion est menée par ailleurs avec les services de la DRAC pour renforcer cette brigade qui dispose d'une réelle spécificité."

LES BRÈVES À NOTER



*ce qui s'est passé
ce qui va se passer*

1 - LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE SE REFAIT UNE SANTÉ !

Pour mieux vous accueillir, d'importants travaux de **remise aux normes de l'accessibilité et de sécurité incendie** sont entrepris au musée d'Art et d'Histoire de Langres, du cheminement extérieur jusqu'au plafond des réserves. Le montant s'élève à 435 000 € HT ; une opération financée à hauteur de 60 %. Pour mener à bien ces travaux, le musée sera totalement fermé au public jusqu'au 28 février 2022. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancée du chantier et de la bonne santé des œuvres !

Cependant, même si le musée est fermé, l'activité ne s'arrête pas pour autant. L'ensemble des ateliers, conférences, visites... sont reportés à la Maison des Lumières Denis Diderot. **La boutique du Musée d'Art et d'Histoire est également ouverte en click&collect pendant toute la durée des travaux.** Un numéro : 03 25 86 86 89.

2- NOCTURNE À LA MÉDIATHÈQUE



L'édition 2022 de la **Nuit de la Lecture**, manifestation lancée par le Ministère de la Culture, aura lieu cette année le **18 janvier à partir de 20h** dans les espaces de la **médiathèque Marcel-Arland**. Durant cette soirée particulière,

petits et grands pourront redécouvrir dès la tombée de la nuit la richesse de la bibliothèque sous une lumière nouvelle, le plaisir de lire, le goût des découvertes, de l'échange et du partage. Petit théâtre d'ombres, rencontre-spectacle, quiz musical bon pour le moral, marathon de lecture, pépites locales, visite fantaisiste des coulisses de l'établissement, gélules poétiques : il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! **Avec la complicité de la Cie L'Autre moitié du Ciel**. Gratuit, tout public. Renseignements et réservation au 03 25 87 63 00.

3 - NOUVEAU : UN « COIN » POUR LES « ARTISTES » !



Des sourires s'affichent sur les visages au n°6 de la ruelle de la Trésorerie à Langres, au nouveau « Coin des artistes ». En effet, depuis la rentrée, 6 associations se sont

installées dans l'ancienne maison des syndicats : **les Compagnies Cirta, Ça change un peu ! et Préface, les associations la Création Base d'Exposition d'Art Urbain, Langres Signes et Rempart Music**. La municipalité de Langres a mis à disposition ce bâtiment pour qu'il se transforme en un lieu de création et de vie pour les associations locales. Ravis de cette nouvelle adresse, les artistes se mettent d'ores et déjà au diapason pour vous proposer une nouvelle offre culturelle comme la création de nouveaux spectacles ou encore des ateliers de théâtre. Ne passez pas à côté !

4 - VERGER PARTAGÉ À CHAUFFOURT



Depuis le printemps, le conseil municipal de Chauffourt travaille à la mise en place d'un verger communal partagé. L'idée étant de **créer du lien social à travers un lieu d'échanges et de rencontres**. Ce verger sera aussi un formidable

outil de **préservation et de développement de la biodiversité**, un moyen de sauvegarder des variétés anciennes et rares. La première réunion publique organisée le 27 octobre a réuni une trentaine de personnes toutes motivées et prêtes à s'investir. Prochaine étape, la plantation d'une cinquantaine de fruitiers pendant l'hiver avec la participation des élèves des 2 classes de la commune.

5 - DU MARQUAGE AU SOL POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ



Ils ne sont pas passés inaperçus ! De mai à octobre, agents techniques municipaux et entreprises privées ont œuvré pour mieux rendre lisible les espaces matérialisés au sol. **Places de parkings, passages piétons, emplacements réservés** ; du camping

municipal aux parkings Sous-Bie, du Centenaire, en passant par les places d'Armes, Saint-Ferjeux, la gare et une grande partie de Langres intra-muros, tout a été repeint. De nouveaux espaces ont été créés à l'instar de l'impasse du Jeu de Paumes ou encore les parkings du gymnase des Franchises et l'allée des Marronniers. Cette reprise de la signalisation fait suite aux travaux des commissions citoyennes sur le stationnement où des objectifs ont été fixés **comme assurer la sécurité des usagers et des riverains, empêcher le stationnement sauvage, encourager l'utilisation des parkings extérieurs, augmenter la rotation des véhicules pour un meilleur accès aux commerces, fluidifier la circulation au centre-ville...** Tout est aujourd'hui au rendez-vous pour que nous prenions tous les bons réflexes !

6 - RÉCOURT : TRAVAUX À L'ÉGLISE



À la suite de désordres de toitures apparus sur l'église Saint-Christophe de Récourt, notamment au niveau du clocher, des travaux de restauration partielle des toitures de la nef se sont imposés pour conserver l'édifice. 9 mois de travaux ont été nécessaires pour un

montant qui s'élève à 154 000 € HT, subventionné à 80 %. Les travaux se sont achevés en novembre 2021.

7 - UNE VIDÉO POUR ACCOMPAGNER À LA DÉMATÉRIALISATION

Vous vous interrogez comment faire une demande d'autorisation de travaux en ligne ? Après une première vidéo d'entrée en matière sur le sujet, voici une seconde vidéo répondant à toutes vos interrogations. Quels que soient les travaux (changement de fenêtres, pose d'une clôture, extension, etc.), vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme auprès du service Urbanisme du Grand-Langres. Rendez-vous sur le site internet **www.grand-langres.fr** onglet « **Urbanisme et Habitat** » pour déposer votre dossier en quelques clics et suivre son avancée. Cette démarche est **gratuite**, pour tous.

8 - UNE ANCIENNE AIRE DE JEUX ÉVOLUE EN TERRAIN DE PÉTANQUE

Cet été, les boulistes ont pu profiter d'un nouvel équipement, réaménagé par les équipes des services techniques de la Ville de Langres. En effet, **l'aire de jeux Vauban** ayant été déplacée en contre-bas, la municipalité a souhaité réhabiliter cet espace. Aussi, quelques ajustements et un apport en sable pour remettre à niveau le terrain ont été nécessaires. Et les boulistes, en plus de s'adonner à leur plaisir, bénéficient d'une vue imprenable sur le lac de la Liez ; que le meilleur gagne !



9 - VILLES JUMELLES

Les 17, 18 et 19 septembre, la Ville de Langres a eu le plaisir de recevoir les maires de deux de ses villes jumelles, **Ellwangen en Allemagne et Abbiategrosso en Italie**, ainsi que le **maire de Morimondo**. Chaque ville a pu ainsi faire la connaissance des nouveaux élus langrois, notamment Anne Cardinal, maire de Langres et Nicolas Fuertes, adjoint aux jumelages. Au programme de ce séjour figuraient la visite de Langres, la découverte de l'église restaurée de Saints-Geosmes et les reliques des Sts-Jumeaux. Le jumelage avec **Abbiategrosso** étant lié à l'abbaye cistercienne de Morimondo, une excursion à Fresnoy-en-Bassigny a permis de visiter le site et les vestiges de l'abbaye haut-marnaise disparue pendant la Révolution. Ce week-end a été également studieux. Une réunion de travail a permis de faire le point sur les attentes et envies de chacun afin d'envisager de nouveaux projets favorisant le rassemblement des populations des 3 villes jumelées. **2022 sera aussi l'occasion de fêter dans les trois villes le 30^e anniversaire d'un tri-jumelage original entre Langres, Ellwangen et Abbiategrosso.**



10 - DES PARCELLES À VENDRE À MONTIGNY-LE ROI !

La commune a réalisé une cinquième extension du lotissement dit **du Chenoy** offrant ainsi **9 parcelles à la vente**. À ce jour, plusieurs parcelles sont encore disponibles. Adressez-vous à la Mairie de Val-de-Meuse pour tous renseignements.



LES DIRECTOIRES DÉLOCALISÉS

À la rencontre de nos savoir-faire...

Depuis septembre dernier, le directoire du Grand-Langres, comprenant le président, les vice-présidents et les conseillers délégués, sont allés à la rencontre des acteurs économiques locaux. À travers ces rendez-vous qualifiés de « directoires délocalisés », la volonté des élus est d'échanger avec les entrepreneurs qui contribuent à la réussite de notre territoire et valoriser leur savoir-faire, reconnu bien souvent au niveau mondial.

1^{er} directoire délocalisé

Rolampont et ses environs

Vendredi 10 septembre, les élus ont pu redécouvrir les **Forges de Belles Ondes**, l'entreprise **Floriot** et l'**Aéro Club Langrois**, avant de finir la journée avec un temps d'échange en présence de la société **Organicpac**.

Les Forges de Belles Ondes

En pleine mutation, l'entreprise emploie une soixantaine de personnes sur son site de Rolampont et autant au siège à Saint-Junien (87). Spécialisée dans la fabrication des systèmes pneumatiques / électropneumatiques pour les véhicules roulants ferroviaires, le site de Rolampont est dédié à la production **forge et usinage**. Le PDG, Olivier Bachelet, a pu exposer aux élus ses ambitions et ses attentes à savoir : le **développement du digital** et de la **robotique**, le **secteur spatial** et celui de l'**hydrogène**.

La cisellerie Floriot-Visto

Cette cisellerie située à Charmoilles est l'une des dernières en France. **Elle produit une variété de ciseaux que l'on peine à imaginer** mais également des **sécateurs**, des **serpettes**, etc., en petite série.

Organicpac

Installée à Valence, l'entreprise spécialisée dans la **fabrication d'emballages alimentaires compostables** relocalise la production des composants de son produit de la Chine vers la Haute-Marne, à Rolampont. Ces composants sont fabriqués à base de bois ou de paille ; une ressource dont le Grand-Langres ne manque pas !

L'Aéro Club Langrois

Grâce à son ouverture à la Circulation Aérienne Publique (C.A.P.), l'aérodrome de Rolampont sert aux **vols sanitaires, de loisirs, d'affaires ou encore de service public**. Le club, qui existe depuis 1936, compte une dizaine de pilotes réguliers et une trentaine de membres. L'Aéro Club Langrois est également une école de pilotage certifiée DTO (Declared Training Organisation), certification Européenne. Une réflexion sera engagée avec le Département qui visera à faire rayonner l'Aéro Club plus largement en Haute-Marne.

2^e directoire délocalisé

Sarrey et ses alentours

Vendredi 17 septembre, les élus grand-langrois ont rencontré les entreprises **Jacques Prévot Artifices**, **Haute-Marne Parachevement** et **Chesneau Christian & Fils**. La journée s'est terminée avec la visite de l'entreprise **Constru-Metal** à Daillecourt.

Jacques Prévot Artifices

Entreprise familiale fondée en 1992 par Jacques Prévot, ce sont aujourd'hui les enfants Thibaut, Mathieu et Justin qui reprennent les rênes de l'entreprise. Et quelle fierté pour le créateur de la société de voir la relève assurée d'une génération à une autre. D'autant plus que **Prévot Artifices fût la première entreprise à commercialiser sur Internet des feux d'artifice en France !** Les élus ont salué le dynamisme et l'ambition de ces jeunes à vouloir faire perdurer l'activité.

Haute-Marne Parachevement (HMP)

HMP est une entreprise qui appartient depuis 2001 au Groupe MARLE (expert en fabrication orthopédique) dont une partie est implantée à Nogent. Spécialisée dans le **polissage des implants orthopédiques**, principalement pour genoux et hanches, Arthur Gougeot, directeur du site, a présenté aux élus le panel de techniques de finition qui permet des productions de très haute précision, y compris sur les grandes séries. **Chez HMP, le polissage sur implant est essentiellement manuel**. L'entreprise compte 55 polisseurs qui polissent sur des machines équipées d'outils abrasifs, un vrai travail de rigueur et de précision. La qualité, un des fondements du Groupe MARLE, a été au centre de la visite.

Chesneau Christian & fils

La société Chesneau est experte dans le **polissage et l'ajustage de précision**, principalement des **pièces d'avion** et des **pièces médicales**. Frédéric Chesneau a mené la visite du site. Les élus ont été impressionnés par les machines de pointe et la grande minutie des équipes, sans parler du contrôle qualité mis en place. Ils ont également pris conscience de l'importance du développement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Même si le groupe a été frappé par la crise sanitaire, il poursuit sa phase de développement initiée en 2019 pour continuer à grandir. C'est pourquoi Frédéric Chesneau travaille sa transmission avec David Rémondin, directeur du site, qui devrait lui succéder dans les années à venir. Ainsi, il devrait se libérer du temps pour s'atteler à d'autres projets personnels, à Sarrey. Voilà un fervent défenseur de notre territoire qui souhaite continuer à le faire rayonner !

Constru-métal

Situé à Daillecourt, l'entreprise est reconnue dans le domaine de la construction de bâtiments métalliques, présent dans l'est de la France.

3^e directoire délocalisé

Neuilly-l'Évêque et son secteur

Le 8 octobre, c'est à **Charmes en Chalet**, la résidence de tourisme de Jean-Luc Arnoult, où se sont rendus élus grand-langrois. Ils se sont ensuite dirigés vers l'usine **Gascard Martin-Prost** et à la **chèvrerie Bertrant** à Andilly-en-Bassigny. La visite du site du futur pôle scolaire à Neuilly-l'Évêque était également au programme de la journée.

Charmes en Chalet

Ce projet d'hébergement touristique a débuté en 2014. Aujourd'hui, Jean-Luc Arnoult, propriétaire, est ravi de pouvoir proposer un lieu pour se ressourcer ! Les élus ont pu apprécier les travaux réalisés et les lieux enchanteurs. **5 chalets en bois sont disponibles à la location.** Fort du succès rencontré, de nouvelles constructions encore plus insolites et d'autres aménagements vont prochainement voir le jour.

Gascard Martin-Prost

Installée depuis plus d'un siècle (1903) à Neuilly-l'Évêque et employant une quarantaine de salariés, l'entreprise, dont la gérance est transmise de génération en génération, est spécialisée dans **la forge, l'estampage, de précision, l'outillage, le traitement thermique et l'usinage.** L'usine est capable de produire des pièces estampées de 100 g à 100 kg ! Les pièces fabriquées sont destinées à des secteurs variés de l'industrie (matériel ferroviaire, robinetterie, mécanique générale, nucléaire, médical, etc.). Depuis 10 ans, cette forge reconnue mondialement monte en compétence. En effet, un énorme travail a été réalisé notamment sur la qualité, la traçabilité et le contrôle des pièces.

Fromagerie Bertrant

La fromagerie est dirigée par une famille d'éleveurs. Ici aussi les enfants reprennent le flambeau ! La famille élève des vaches laitières, dont le lait est vendu en fromagerie industrielle, et des chèvres, dont le lait est transformé directement à la ferme. L'entreprise élabore une gamme de fromages délicieux et traditionnels reconnue sur notre territoire.

Ces directoires, n'auraient pu se tenir sans la contribution des chefs d'entreprises et des maires des communes visitées qui ont participé aux rencontres. **Le Grand-Langres remercie tous ces contributeurs pour leur disponibilité, la qualité de leurs accueils et la richesse de leurs explications.**

Chacune de ces visites a été source d'instruction. Les élus ont davantage pu se rendre compte de la qualité du tissu industriel présent sur le territoire, les dirigeants ont pu partager leurs impressions. La difficulté à recruter de la main d'œuvre en est ressortie.

Afin de poursuivre ce travail de terrain pour mieux comprendre et accompagner nos entreprises locales, de nouveaux directoires délocalisés sont d'ores et déjà envisagés à Langres et à Saints-Geosmes. En effet, des visites régulières d'entreprises auront lieu pendant la durée du mandat ; nous ne manquerons pas de vous les présenter !



1 - Jacky Maugras, président du Grand-Langres et Céline Bernand, vice-présidente et maire de Rolampont, en visite dans les ateliers.
 2 - Une présentation de l'Aéro Club Langrois a permis aux élus de découvrir le monde passionnant de l'aéronautique et du pilotage.
 3 - L'entreprise HMP a fait redécouvrir aux élus le fonctionnement et le savoir-faire de son industrie.
 4 - Frédéric Chesneau a exposé son nouveau projet aux élus à Sarrey.
 5 - En présence de madame Emmanuelle Juan-Keunebroek, sous-préfète de Langres, la fromagerie a su valoriser son savoir-faire.
 6 - Chez Gascard Martin-Prost Usinage, les élus ont pu constater l'équipement de haute qualité.
 7 - La résidence de tourisme Charmes en Chalet, idéal pour se ressourcer, a séduit.

SOYONS FIERS !

Pour renforcer l'attractivité du territoire et prendre pleinement conscience des nombreux atouts que ce dernier nous offre, des vidéos de promotion du Grand-Langres ont été tournées. Largement diffusées sur nos réseaux sociaux, ces vidéos sont aussi les vôtres ! Les entreprises qui souhaitent recruter ou sceller des partenariats peuvent librement utiliser ces outils de promotion.

Pour les obtenir : communication@grand-langres.fr

Toute la campagne d'attractivité du Grand-Langres sur www.langres.fr (onglet *Attractivité du territoire*)
 Les vidéos sur la chaîne YouTube « **Langres Grand Langres** »



QUE FAIRE À LANGRES PENDANT LES FÊTES DE NOËL ?

Vous vous posez la question ? Outre les illuminations de Noël qui plongent la ville dans une ambiance féerique, des nouveautés s'offrent à vous. Déroulez le programme et faites votre choix ! Et si vous n'avez pas bouclé vos achats, le marché de Noël et les boutiques du centre-ville sont les endroits idéals pour craquer devant des créations artisanales et vous faire plaisir !

PATINOIRE

Jusqu'au 3 janvier 2022 – Place Jenson

Un patinoire synthétique de 144 m² est installée pour mettre à profil vos talents de patinage ! Que vous soyez débutants ou experts, adonnez-vous aux joies de la glisse, dans une ambiance musicale. Buvette sur place.

MARCHÉ DE NOËL

MARCHÉ DE NOËL DE SAINTE-ANNE

Les 4 et 5 décembre
Navette gratuite de 13h45 à 18h
depuis la Place Bel'Air

CONCERTS

ENSEMBLE VOCAL MONTECLAIR

12 décembre à l'église Saint-Martin - 17h

LES BECS À SWING

18 décembre au centre-ville

CONCERT DE NOËL

19 décembre à 16h - Cathédrale Saint-Mammès

LA CHORALE DES LUTINS

Le Noël de la M2K le 22 décembre - 14h / 18h

LES LUTINS ET LES BECS À SWING

se retrouvent en centre-ville le 22 décembre - 17h

SPECTACLES

Le 23 décembre à partir de 15h en centre-ville.

" TOUT COMPTE FAIT, PAS SI MÉCHANTS "

par les Fous Follets ;

LA LYRE CHEMINOTE À LA PATINOIRE ;

Une quinzaine de musiciens braveront les éléments pour vous jouer les plus célèbres airs de Noël

MAPPING CONTE FAMILIAL

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

24 et 31 décembre – Boulevard de Lattre de Tassigny

JEUX DES COMMERÇANTS

Gagnez une année de chèques-cadeaux en remplissant le bulletin de jeu
(à récupérer chez tous les commerçants de Langres)

AQUALANGRES

STRUCTURE GONFLABLE

Du lundi au jeudi de 15h à 17h

AQUAFAMILLE

« **Le Père Noël en maillot de bain** »

Samedi 18 décembre de 14h à 17h

Parcours et jeux aquatiques en famille, goûter, cadeaux et surprises !

AQUANIGHT

Sur le thème « Musique de Films »

Samedi 18 décembre de 18h30 à 20h30

Séances aquagym, bain pour un moment convivial en fin de soirée autour du sapin et petites surprises...

Tarif : 9 € 90 - sur inscription

AQUAGYM PARTY

Lundi de 19h15 à 20h : AquaFitness

Mardi de 13h15 à 14h : AquaSénior

Mardi de 19h15 à 20h : Aquathlon

Mercredi de 19h15 à 20h : AquaTrampo

Jeudi de 19h15 à 20h : AquaTraning - New

MINI-STAGES ENFANTS

5 séances les matins du lundi au vendredi pour les enfants à partir de 6 ans - sur inscription

AQUALANGRES sera ouvert les lundis matins et fermés les vendredis 24 et 31 décembre après-midi.

Renseignements et réservations au 03 25 84 25 10 -
Toutes les infos sur la page Facebook @aqualangres



MUSÉES

PROMENADE CONTÉE

Samedi 18 décembre
Maison des Lumières Denis Diderot
Départs 14h30/15h30/16h30
Le conteur Bernard Bacherot, déambule au fil
des salles et s'arrête devant les œuvres qui lui suggèrent
une histoire et la raconte aussitôt.

CHASSE AUX TRÉSORS

Mardi 28 décembre
Maison des Lumières Denis Diderot
Départs 13h30/15h30
Découvrez les collections de la Maison des Lumières
à travers un jeu de piste et d'énigmes.
Réservation obligatoire : 03 25 86 86 86
Tarif : prix de l'entrée + 2 €

CENTRE SOCIAL - M2K

NOËL AUX QUARTIERS-NEUFS

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h
(sauf le 22, 24 et 31 décembre après-midi), le centre social M2K
vous accueille librement pour des ateliers de création,
de jeux et de découvertes autour des festivités hivernales.

Mercredi 22 décembre de 14h à 17h au gymnase
de la Bonnelle : animations, jeux, goûter et bonne ambiance !
Gratuit - Renseignements : 03 25 86 86 79

BIBLIOTHÈQUES

3 PETITES NOTES POUR LES BÉBÉS

Mardi 28 décembre
Médiathèque Marcel-Arland à 10h
Accompagnez les tout-petits de 0 à 2 ans dans leur découverte
d'un monde musical pour éveiller les toutes petites oreilles.
Durée : 20 min.
Gratuit - Réservation obligatoire : 03 25 87 63 00

Appli mobile Langres & Co : nouveau !

Dans le cadre de sa politique de soutien aux commerces de proximité, la Communauté de communes du Grand-Langres et la ville de Langres ont développé une nouvelle tuile « commerces - cœur de ville » à son application Langres & Co. Et bonne nouvelle, elle est opérationnelle depuis la rentrée (si vous avez fait votre mise à jour !)

Ce nouvel outil met non seulement en avant nos commerces du territoire mais permet aussi à tous de les retrouver instantanément. Vous pouvez ainsi découvrir leurs services, activités et avoir accès aux actualités qu'ils proposent grâce à l'option « push notification » que vous pouvez activer pour vous tenir informé immédiatement. Vous pouvez aussi vous abonner à un commerçant et l'ajouter à votre page d'accueil.

Chaque commerçant dispose d'un accès back-office pour envoyer des notifications à ses abonnés et mettre à jour sa fiche commerce. Les commerçants qui n'auraient pas encore leur code d'accès sont invités à contacter le service communication pour y remédier : 03 25 86 86 81 ou communication@grand-langres.fr

Dirigez vous dans l'onglet 'Vie pratique' pour accéder au module. Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application Langres & Co, n'attendez plus ! Elle offre un tas d'informations et des services en ligne qui faciliteront votre quotidien.

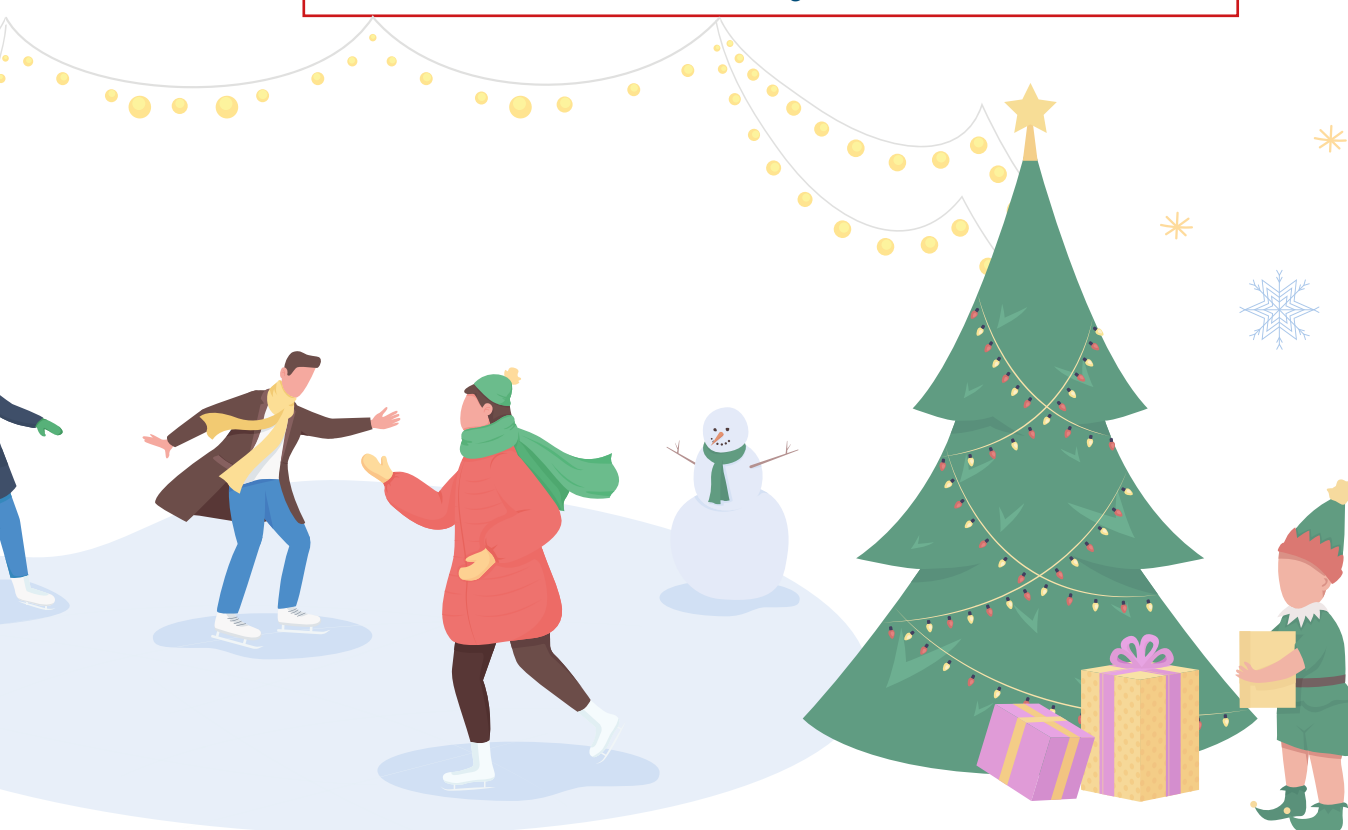


POUR VOS ACHATS DE FIN D'ANNÉE, IL Y A AUSSI LES BOUTIQUES DES MUSÉES !

LA BOUTIQUE DE NOËL DES MUSÉES DE LANGRES



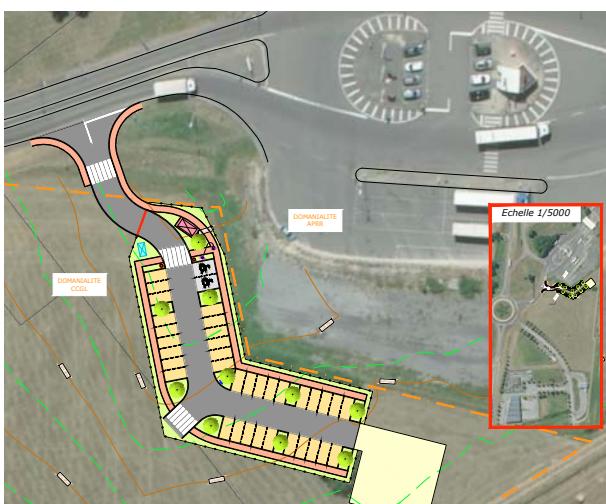
De nombreux produits sont en vente dans la boutique des musées !
Pensez aussi au click and collect - 03 25 86 86 86





VOUS AVEZ DIT TRAVAUX !

Le projet de création d'une aire de covoiturage en étude



Esquisse du projet de création de l'aire de covoiturage.

Le covoiturage longue distance se développe de plus en plus. C'est pourquoi, les élus du Grand-Langres affiche une réelle ambition d'aménager une aire de covoiturage ; pour ce faire, la **parcelle de la Zone d'Activités Langres-Nord a été identifiée**.

Actuellement, aucun emplacement n'est dédié au covoiturage. Par nécessité, les automobilistes occupent les parkings existants, parfois saturés, au niveau du péage de l'autoroute Langres-Nord depuis Rolampont. Par conséquent, le Grand-Langres, en partenariat avec la société gestionnaire de l'autoroute A31 APRR, a souhaité créer une aire à cet endroit stratégique où les axes de déplacements sont les plus importants.

La capacité de l'aire identifiée permettrait le **stationnement d'environ 40 véhicules**, à proximité immédiate du péage autoroutier. Cette dernière sera entièrement clôturée et équipée d'un portail d'accès. Un éclairage du site permettra une sécurisation complémentaire. Enfin, un aménagement paysager de qualité permettra l'insertion du projet dans le paysage environnant.

A ce jour, des esquisses d'aménagement ont été réalisées par les services techniques du Grand-Langres et sont en cours d'étude par l'APRR. Une fois le projet finalisé, les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Grand-Langres, avec un financement à hauteur de 80 voire 100 % par APRR et l'Etat.

La zone d'activités « Champ de Monge » opérationnelle !

La Communauté de communes du Grand-Langres reste à l'écoute des besoins des entreprises qui cherchent à s'installer sur son territoire. C'est dans le but d'augmenter sa capacité d'accueil que la collectivité a financé l'aménagement de la zone « Champ de Monge » avec une surface totale commercialisable de 42 111 m². Mené par des entreprises locales, le chantier d'extension de la zone d'activités a débuté en novembre 2020 pour s'achever en septembre 2021. **Ainsi, 10 lots sont proposés à la vente avec des prix de vente dégressifs :**

- 28€ HT/m² : terrains en rive de la route départementale ;
- 24€ HT/m² : terrains en deuxième ligne ;
- 20€ HT/m² : terrains en fond de zone.

Les 4 lots en rive de la route départementale ont déjà été réservés. 6 lots restent donc disponibles.

A noter qu'un intérêt tout particulier pour l'évacuation des eaux de pluie a été apporté dans cette zone d'activités. Aussi, le choix a été fait de réaliser deux bassins pour les eaux pluviales : un séparateur d'hydrocarbures pour le côté dépollution et un bassin d'infiltration afin qu'aucun rejet n'arrive dans la Bonnelle.

Le coût de l'opération s'élève à 787 330€ HT, subventionnée à hauteur de 398 400 € HT.

Pour plus d'informations, contactez le 06 80 53 43 91.



Réception des travaux par Jacky Maugras, président du Grand-Langres, et Romary Didier, vice-président chargé de l'économie, en présence des entreprises et des services qui ont participé au chantier dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Cardinal.

Aménagement du chemin de ronde : suite et fin !

Afin de finaliser le tour complet des remparts, les travaux de réfection de la dernière section du chemin de ronde sont programmés au calendrier 2022. Le chantier concerne la section comprise entre le camping municipal et la Porte Boulière. Estimés à environ 400 000 € TTC, ces travaux comprennent :

- la création d'un réseau d'eaux pluviales pour limiter les infiltrations d'eau dans le rempart ;
- la création d'un réseau fibre optique ;
- l'amélioration de l'éclairage public avec la mise en place de bornes lumineuses ;
- l'aménagement de voirie dans l'esprit de ce qui existe déjà avec utilisation de différents matériaux : enrobé, béton désactivé, pierre et pavés ;
- la création d'espaces verts.

Après tous ces aménagements, vos flâneries n'en seront que meilleures !



Le projet des réserves des musées voit le jour !



L'actuel bâtiment avant travaux.

Envisagé depuis longtemps, le projet de création de réserves pour les collections des musées de Langres s'est concrétisé lors de la réhabilitation de l'hôtel du Breuil de Saint-Germain, devenu la Maison des Lumières Denis Diderot.

Actuellement, les collections des musées de Langres sont conservées dans quatre lieux inadaptés. Pour remédier à cette situation, une nouvelle réserve, conçue à partir des normes actuelles de conservation, a été réfléchi **Avenue du 21^e Régiment d'Infanterie à Langres**. Le lieu choisi est suffisamment vaste, essentiellement de plain-pied pour les collections les plus lourdes. Il forme aussi, avec le bâtiment de la bibliothèque de la SHAL, une boîte relativement facile à sécuriser de part les ouvertures qui sont tournées vers une cour intérieure fermée.

Le premier étage hébergera les collections les moins lourdes. La cour intérieure est elle-même un atout pour la manutention, l'observation et le nettoyage des collections. **La création de cette nouvelle réserve centralisée permettra de conserver correctement les collections** (température, hygrométrie, lumière, propreté) et répondra par ailleurs à la demande du ministère de la Culture, et de sa Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Au programme des travaux :

- **l'aménagement des extérieurs**
- **le ravalement des façades**
- **le remplacement des menuiseries extérieures**
- **des dallages et du plancher pour pouvoir supporter les charges des collections**
- **du monte-charge**
- **les travaux d'aménagements intérieurs et les finitions, l'installation des équipements techniques et du mobilier.**

Le coût de l'opération s'élève à 1 750 000 H.T. financé à hauteur de 80 %.

Le marché a été notifié en août 2021. **Les études de conception sont en cours pour un début de chantier en janvier 2023 prévu pour durer un an.**

Les ouvrages d'art à la loupe...

Face au constat de vétusté de certains ouvrages d'arts, il a été décidé de procéder au recensement de l'ensemble des ponts de la Ville de Langres et de réaliser leur diagnostic via un bureau d'étude spécialisé. Le bureau d'étude BOAS a été retenu pour réaliser ce travail pour le compte de la municipalité et sous le contrôle du service Infrastructure de la Direction des Services Techniques.

24 ouvrages franchissant soit la Bonnelle, soit la Marne, soit la Voie Verte ou encore la voie ferrée ont été recensés. Il existe certains ouvrages par ailleurs à Corlée ou aux Quartiers Neufs. Une grande majorité de ces ouvrages présente une structure altérée et un état de vétusté très avancé.

C'est pourquoi, à très court terme et sur recommandations du bureau d'étude, **les services de la Ville vont procéder à la sécurisation de 7 d'entre eux** pouvant présenter un danger pour les usagers. Il revient désormais à la collectivité de planifier sur plusieurs années la réfection des ouvrages d'arts le nécessitant, en priorisant les opérations à réaliser. Le Pont Bonnard franchissant la Bonnelle (rue Louis Massotte), le Pont de la Crémaillère à Saint Gilles, ou encore le Pont sur la Voie Ferrée au Moulin Rouge permettant de desservir la Station d'Épuration ou encore la Passerelle de Blanchefontaine sont les ouvrages sur lesquels une attention particulière pourrait être portée en premier lieu.

Parallèlement à cela, une politique de surveillance et d'entretien de l'ensemble de ces ouvrages devra être mise en place pour assurer une bonne gestion de ce patrimoine, parfois délaissé, mais ô combien important pour assurer la continuité des infrastructures.





ENFANCE & JEUNESSE

Zoom sur le projet des groupements scolaires de Langres et Neuilly-l'Évêque

La fusion des deux Communautés de communes a fait émerger le projet de construction de deux groupements scolaires à Langres et Neuilly-l'Évêque. Maurice Dartier, vice-président en charge des affaires scolaires du Grand-Langres, s'exprime sur le sujet.

Comment sont nés ces deux projets d'envergures ?



Maurice Dartier : « Lorsque nous avons été élus à la Communauté de communes du Grand-Langres, ces deux projets de construction étaient déjà en gestation dans des écoles vieillissantes qui ne répondaient plus aux normes de sécurité que ce soit celles des quartiers neufs de Langres (les Ouches, la Bonnelle et la Grenouille) ou de Neuilly-l'Évêque. Pour l'une comme pour l'autre, plusieurs possibilités étaient envisagées. Nous avons donc créé un comité de pilotage (COFIL) pour chacun des deux projets.

À Neuilly-l'Évêque, dès les premières réunions, les membres du COFIL sont rapidement tombés d'accord sur le choix de la future école. À Langres, différents scénarios ont été élaborés : soit réhabiliter les écoles existantes, soit construire une ou deux écoles neuves en lieu et place des bâtiments actuels, soit se positionner sur l'un des bâtiments des anciennes casernes. **C'est la 3^e option qui a été choisie**, après avoir visité la Maison de l'Enfant de Langres (crèche). »



Jacky Maugras, président du Grand-Langres, accompagné des élus en visite sur le site pour une présentation du projet de la future école à Neuilly-l'Évêque.

Quels sont les échéances ?

M.D : « **Les travaux de Neuilly-l'Évêque vont démarrer avant la fin de l'année 2021** pour assurer une rentrée en septembre 2023. Ceux de **Langres démarreront en 2022** pour une rentrée en 2024. Les deux projets sont financés avec l'aide de l'État et plusieurs autres financeurs comme le Conseil Départemental de la Haute-Marne et le Groupement d'Intérêt Public de la Haute-Marne (GIP 52). »

Quelle est votre idée sur l'école du 21^e siècle ?

M.D : « Selon moi, l'école du 21^e siècle doit être **coconstruite** avec tous les utilisateurs ! Elle doit pouvoir être utilisée pour tout ce qui gravite autour de l'enfant avec au centre l'enseignement puis le périscolaire et l'extrascolaire. Les enfants ne doivent plus être isolés, une école doit comporter tous les niveaux avec des classes d'environ 20 enfants où des activités péri et extra scolaires seront proposées. »



Neuilly-l'Évêque : bâtiment actuel à rénover et transformer en école.

Et plus largement, quelle politique éducative pour le territoire ?

M.D : « Deux possibilités s'offrent à nous dans un département où la démographie et le nombre d'enfants diminuent régulièrement depuis des décennies. Soit les élus réfléchissent et repensent la carte scolaire sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand-Langres (CCGL) avec une ambition d'école du 21^e siècle, attractive, innovante, soit l'Éducation nationale prend la main et la CCGL subit les décisions de fermeture sans être dans l'action. La co-construction des deux projets avec les différents acteurs (parents, éducation nationale, collectivité, partenaires...) permettra aux grand langrois de bénéficier de pôles scolaires et structures péri et extrascolaires modernes et accueillants.

Nos écoles de demain doivent être ambitieuses pour l'ensemble des utilisateurs dont l'élève sur le temps scolaire et l'enfant sur les autres temps sont au cœur de nos préoccupations et de notre politique. »

SOLIDARITÉ POUR TOUS



*Le portage de repas
à domicile :
un service qui aide !*



Recevoir des repas tout près chez soi permet de continuer à manger équilibré, sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Il est vrai que parfois, avec l'âge, l'appétit diminue et l'envie de cuisiner aussi. Des difficultés à faire ses courses se font également ressentir. Au-delà de livrer des denrées alimentaires, ce service proposé par le Grand-Langres permet non seulement de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées mais aussi de garder le contact avec nos aînés et rompre avec l'isolement.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes personnes âgées de plus de 60 ans résidentes sur le territoire intercommunal, les personnes malades ou convalescentes sans condition d'âge, mais justifiant d'un certificat médical, ou handicapée et bénéficiant d'un taux d'invalidité.

Comment fonctionne le service ?

Les bénéficiaires s'inscrivent en fonction de leurs besoins. Ils ne sont pas obligés de prendre des repas tous les jours. Ils sont livrés à leur domicile selon la périodicité suivante :

- **Secteur SUD de la Communauté de communes du Grand-Langres :**
lundi : livraison des repas du lundi et mardi ;
mercredi : livraison des repas du mercredi et jeudi ;
vendredi : livraison des repas du vendredi, samedi et dimanche.
- **Secteur NORD de la Communauté de communes du Grand-Langres (ancien Bassigny) :**
mardi : livraison des repas du mardi et mercredi ;
jeudi : livraison des repas du jeudi et vendredi ;
samedi : livraison des repas du samedi, du dimanche et lundi.

Les repas sont confectionnés par le Relais du Moge de Chassigny.

Comment sont composés les repas ?

Des repas traditionnels et équilibrés, conçus en bonne partie avec des produits locaux : maraîchers bio, bœufs et volailles de la ferme, fromages, etc. Des repas livrés avec 6 plats : entrée, plat protidique (viande, poisson ou œufs), garniture, produit laitier, dessert et potage pour le soir.

Comment y souscrire ?

Pour s'inscrire, contacter la Communauté de communes du Grand-Langres au **03 25 90 45 19**.

« Quartiers d'été et d'automne » pour s'évader

Suite à la crise sanitaire, l'État a mis en place, en 2020, le dispositif « Quartier d'été » afin de financer des actions au profit des jeunes issus des quartiers prioritaires. **En lien avec les structures associatives et territoriales**, les actions mises en place sur les thèmes du sport, de la culture ou encore des loisirs ont apporté aux jeunes un temps de respiration, de divertissement, de rencontres et de renforcement du lien social. Après la lourde période de confinement, le dispositif est une réelle aide à l'accompagnement après-covid.

À Langres, en 2020, les enfants résidant aux Quartiers Neufs et dans les quartiers Ouches et Turenne ont bénéficié pleinement de ce dispositif, financé par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT).

Les structures concernées et les subventions allouées ont été de :

- 10 000 € pour le **Programme de Réussite Éducative (PRE)** pour la mise en place de projet éducatif complémentaire ;
- 5 623 € pour la **maison de quartier M2K** et son projet séjour au Der pour permettre aux jeunes de s'adonner à la pratique d'activités ;



Emmanuelle Juan-Keunebroek, Sous-Préfète de Langres et Maria Grolier-Iglesias, déléguée du Préfet, sont venues à la rencontre des jeunes dans le cadre de "Quartiers d'été" sur l'action "C'est mon Patrimoine !" Les jeunes ont été félicités et encouragés à poursuivre sur les chemins de la langue, de la culture et de la citoyenneté.

- 3 000 € pour le **Service Enfance et Jeunesse** pour le projet dans le cadre des centres de loisirs sans hébergements ;
- 1 000 € pour le **tennis club du Grand-Langres** pour son projet découverte de la discipline.

À l'automne 2020, au vu des conséquences socio-économiques engendrées par la crise sanitaire et des premiers constats qui en découlent, l'État a décidé de subventionner des actions sur des thèmes prioritaires dans le cadre du dispositif « Quartier d'automne », suite logique de « Quartier d'été ». Ces thèmes concernent : **l'éducation et la fracture numérique ; la santé et l'aide alimentaire ; la formation et l'emploi ; la culture.**

Suite aux réponses des appels à projets des différentes structures langroises, ont été attribuées :

- 1 463 € à la **maison de quartier M2K** pour l'achat d'un ordinateur dans le cadre de son projet « fracture numérique » à destination des jeunes du centre social ;
- 4 000 € pour le **Service Politique de la Ville** pour son projet « fracture numérique » à destination des jeunes suivis par le PRE ;
- 15 000 € pour l'association la **Croix Rouge** qui voit le nombre des bénéficiaires de **l'épicerie sociale** augmenter.

À Langres, pour l'été 2021, l'ANCT a subventionné les projets suivants :

- 3 000 € la **M2K** pour son projet « famille et compagnie » à destination des familles suivies par la référente sociale de la maison de quartier ;
- 6 358 € l'**association Initiales** pour le projet « C'est mon Patrimoine » à destination des enfants du quartier prioritaire pour l'accès par la culture à travers la découverte du patrimoine langrois ;
- 604 € l'**association Départementale Prévention Jeunesse (ADPJ)** pour son projet « Cet été au quartier » qui propose des activités de bien-être et des sorties extérieures ;
- 1 650 € le **Club Omnisports Langrois (COL)** pour son projet « fresque » qui a permis à des jeunes de participer à la réalisation d'une fresque en présence d'un artiste graffeur.



DYNAMISME ÉCONOMIQUE

« O' KING FOOD » : un concept 4 en 1 !



O' King Food... Vous aurez compris le clin d'œil à Montigny-le-ROI ! Ouvert en août dernier, le King « cartonne » avec son concept de restauration rapide 4 en 1, à ce jour inédit dans notre bassin de vie. En effet, Rachid Debbab, gérant, a décliné le concept présent dans la région parisienne en Haute-Marne.

De Paris à Montigny, comment le choix s'est fait ?

Rachid Debbab : « Je ne débarque pas à Montigny par hasard, je suis installé dans le coin avec ma famille depuis 6 ans déjà. J'ai

souhaité m'évader et fuir le rythme stressant de la vie parisienne. Je me suis mis au vert et j'adore la région ! Nous avons trouvé une maison non loin d'ici un peu par hasard cette fois-ci. Au début, nous venions avec les enfants les temps des vacances et des week-ends, aujourd'hui je coupe ma semaine en deux entre la capitale et la province. »

D'autres affaires vous retiennent à Paris ?

R.D : « Oui, j'ai toujours mon restaurant à Paris. »

Pourquoi avoir ouvert ici ?

R.D : « On est parti d'une boutade entre amis qui m'ont lancé un défi d'ouvrir un espace restauration en milieu rural. Et je me suis dit que finalement cela pouvait être une bonne idée ! J'ai eu l'opportunité d'être mis en relation avec le propriétaire du local actuel que j'occupe, le feeling est bien passé, nous avons signé. C'est aussi simple que cela. »

Que proposez-vous ?

R.D : « Une restauration rapide : pizza, burger, tacos et sandwicherie avec frites à volonté ! Le pain/pate est faite maison pour tous les produits proposés. Une formule brunch est également proposée le dimanche pour passer un moment convivial en famille ou entre amis. Des glaces à l'italienne et des granitas aussi qui ont du succès, surtout en été ! Il reste encore du travail à faire ici. J'ai pour projet d'aménager une terrasse à l'extérieur avec des jeux pour les enfants ainsi qu'une salle à l'arrière de la salle de restauration pour des « stand up » ou des spectacles d'animations grand public. J'appelle d'ailleurs les artistes locaux à venir me rencontrer s'ils souhaitent se mettre en scène. »

Quels sont vos projets ?

R.D : « Pour 2022, je souhaiterais développer le mode livraison. Les clients peuvent actuellement commander sur place ou sur Jept.fr mais doivent passer récupérer leur commande. Je dois recruter des livreurs pour cela et croyez-moi, il n'est pas facile de les trouver. J'emploie actuellement 8 personnes quasiment toutes originaires de la région et espère étoffer mon équipe l'année prochaine. C'est le vœux que je me fais ! »

VENEZ LES RENCONTRER :

📍 35ter Av. de Haute Meuse - 52 140 Val-de-Meuse
03 25 87 56 26

Nouvelle offre éco-responsable à Langres

En amoureux, en famille ou pour raison professionnelle, le Gîte des Lumières est un nouvel endroit pour poser ses valises, le temps d'un séjour à Langres.

Ouvert en mai 2021 et situé dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable de la ville, à seulement quelques pas de la



Maison des Lumières Denis Diderot, le Gîte des Lumières, labellisé Clévacances, est un hébergement éco-responsable. Ici, tout est fait pour contribuer au tourisme durable. Cette maison de ville typique est parfaitement isolée et équipée en vue de réduire la consommation en eau et en électricité. Les produits d'hygiène sont bio et locaux. Et si vous êtes un adepte du mode de vie « zéro déchet », vous serez ravi d'apprendre que des solutions vous seront proposées. Enfin, pour faire les choses bien comme il faut, le mobilier est chiné et rénové !

Quel que soit le motif de votre séjour, l'hôte des lieux, Sandra Baron est disposée à vous faire découvrir les trésors du terroir en vous concoctant des plats à base de produits locaux et de saison. Voilà un nouvel hébergement qui étoffera l'offre déjà bien en place.

VENEZ LES RENCONTRER :

📍 2, rue Tassel - 52 200 Langres - 06 79 49 45 48
gitedeslumieres.fr



Ouvertures à Langres

RUE JEAN ROUSSAT _____

• **Multiservices 52** : accessoires et dépannage pour téléphone portable

RUE DIDEROT _____

- **Baber Shop** : salon de coiffure et soin de la barbe pour homme
- **DracauGames** : boutique de cartes à jouer et à collectionner, jeux de société, goodies et figurines
- **Le Comptoir de Marie** : mode pour femme, vêtements, chaussures et accessoires
- **Le Jardin d'Eden** : maroquinerie et accessoires
- **Picky Friperie** : magasin de vêtement de seconde main
- **Hélène H** : mobilier d'ambiance et décoration d'intérieure

PLACE JENSON _____

• **Les Fleurs de Léa** : fleuriste

HAUTE-MARNE TERRE DE SPORT

20
TERRE
DE JEUX
24

Un athlète de haut niveau à Langres !

À l'occasion de sa venue à Langres pour s'entraîner, Alexis Miellet, triple champion de France du 1500m dans la catégorie élite et participant aux JO de Tokyo, a accepté de répondre à nos questions.



À quel âge as-tu débuté l'athlétisme ?

Alexis Miellet : « J'ai commencé l'athlétisme à 16 ans mais j'ai fait mes premiers cross à 3 ans. J'ai toujours été dans ce milieu et j'ai toujours voulu faire ce sport. »

Quel est ton parcours et ton actualité sportive ?

A.M : « Je suis spécialiste de 1500m et du demi-fond en général. Je vais du 800m jusqu'au 10 km. J'ai été 7 fois champion de France dont 3 fois

champion de France élite. J'ai été aux JO de Tokyo cet été et je prépare maintenant les JO de Paris 2024. »

Comment es-tu devenu le parrain de la course des remparts ?

A.M : « C'est Thomas Dufresne, mon nouveau préparateur physique que je connais déjà depuis quelques années, qui m'avait conseillé de venir faire cette course. J'avais vraiment apprécié la course sur les remparts, la vue était sublime et l'ambiance était sympa. Brice Odin m'avait proposé de devenir parrain l'année suivante et j'ai accepté ! »

Qu'est-ce que ça t'apporte de t'entraîner à Langres ?

A.M : « Venir à Langres c'est génial ! Ça me permet de changer, de voir autre chose, de lieu. Je m'entraîne énormément sur Dijon. La dernière fois, j'ai pu rencontrer les adhérents du club de Langres, ça m'a permis d'échanger avec de nouvelles personnes et d'apprendre d'elles. »

Pour en revenir aux JO, comment as-tu vécu la compétition ?

A.M : « C'était une super expérience même si ça ne s'est pas très bien passé pour moi. J'aurai aimé passer au moins un tour. Néanmoins, j'en tire des leçons, cela va beaucoup me servir pour mes compétitions à venir. Depuis que j'ai commencé le sport, mon objectif était de faire les JO. Je pense que c'est le rêve de tous les sportifs. Moi je l'ai atteint mais je vais devoir y retourner pour mieux performer ! »

Quels sont tes objectifs à venir ?

A.M : « Les JO de Paris en 2024 c'est le gros objectif mais il y aura des objectifs intermédiaires. À court termes je vais préparer les championnats de France de Cross avec je l'espère au bout les championnats d'Europe de Cross au mois de décembre. L'année prochaine il y aura les championnats du monde et les championnats d'Europe. Ces différentes compétitions vont rythmées mes saisons. »

Quelle est la course qui t'a le plus marqué ?

A.M : « Les championnats du monde universitaire à Taipei sur l'île de Taiwan où j'ai terminé deuxième. C'est la course qui m'a permis de basculer vers le haut niveau senior et me rendre compte que j'avais le niveau pour être bon chez les séniors. »

L'évènement « Courir pour BK » de Dorian de Koh Lanta te tenait à cœur ?

A.M : « Je connais Dorian car c'est aussi un athlète. J'ai appris qu'il se lançait dans un défi de courir 8 marathons en 8 jours pour l'association Bertrand-Kamal. Je ne connais pas Bertrand-Kamal mais je sais qu'il est dijonnais, comme moi ! Je suis parrain du Téléthon et de l'association ELA. Dès que je peux me dégager du temps pour des associations, je le fais. Courir un marathon était aussi un défi personnel car je n'en avais jamais fait avant. »

Ta participation au live de Domingo ce week-end (17 octobre) pour Marathon de Paris, qu'en as-tu pensé ?

A.M : « Je joue beaucoup aux jeux vidéo notamment à Fortnite ! J'ai eu la chance de rencontrer des joueurs de chez Vitality. Grâce à Adidas, j'ai pu partager une séance avec Domingo à l'INSEP dans le cadre de sa préparation pour le marathon de Paris, ça s'est très bien passé. Il m'a proposé ensuite de venir commenter son marathon sur son live, chose que j'ai accepté. C'était la première fois que je commentais une course et j'ai trouvé ça vraiment intéressant ! »

« Terre de jeux 2024 » : une opportunité pour Langres

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à toutes les communes françaises. **Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien des habitants.** En adhérant à ce label, la municipalité relève le défi et s'engage dans l'aventure des jeux, notamment aux JO à Paris en 2024 !

Pour Langres, devenir Terre de jeux 2024, c'est aussi la **possibilité d'être visible** en étant référencé dans un catalogue mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre et venir s'entraîner, pendant l'Olympiade. Le coureur Alexis Miellet en est un bel exemple. C'est aussi un moyen pour la Ville de s'interroger sur la manière dont elle souhaite faire vivre le sport au quotidien pour ses habitants. Les actions qui seront déployées dans ce cadre viseront à :

- Assurer la promotion du sport amateur ;
- Faire vivre des évènements sportifs et pluridisciplinaires pour tous, à l'instar de l'évènement « Ça me dit sport », organisé en juin dernier qui a rencontré un franc succès auprès des jeunes
- Organiser des rencontres entre des sportifs de haut niveau et des jeunes ; la venue d'Alexis Miellet est une chance pour cela ;
- Faciliter l'organisation d'évènements sportifs à Langres ;
- Investir dans la construction de nouveaux équipements sportifs grâce au plan « 5000 terrains de sport » ;
- Soutenir des initiatives innovantes des clubs et des écoles ;
- Prévoir « des sorties » pendant les JO à Paris et capitaliser les diverses actions menées pour poursuivre la route après Paris 2024 !

Terre de jeux 2024, c'est plus de sport pour l'éducation, la santé et l'inclusion !



meilleures

VILLE DE LANGRES & GRAND-LANGRES

vœux 2022



VILLE DE LANGRES
Hôtel de Ville
52200 Langres



GRAND-LANGRES
215, Avenue du 21^e Régiment d'Infanterie
52200 Langres